

Certificat de constance des performances du produit**0679-CPR-1306**

Dans le cadre du règlement (UE) n°305/2011 du Parlement Européen et du Conseil du 9 mars 2011, établissant des conditions harmonisées de commercialisation pour les produits de construction et abrogeant la Directive 89/106/CEE du Conseil, il a été établi que le produit de construction désigné dans la page suivante, mis sur le marché de la zone économique européenne par :

TORDJMAN METAL SAS34-50 Avenue Henri Barbusse
93000 BOBIGNY

et fabriqué dans l'usine :

34-50 Avenue Henri Barbusse
93000 BOBIGNY

est soumis par le fabricant à un contrôle de la production en usine ainsi qu'à des essais complémentaires sur des échantillons prélevés dans l'usine conformément au plan d'essais prescrit, et que le CSTB, organisme notifié, a réalisé l'évaluation de la performance du produit de construction, l'inspection initiale de l'établissement de fabrication et du contrôle de la production en usine, et réalise une surveillance, une évaluation et une appréciation continues du contrôle de la production en usine (système 1).

Ce certificat atteste la performance du produit, relative à la caractéristique essentielle choisie par le fabricant, et que toutes les dispositions concernant l'évaluation et la vérification des constances de cette performance décrites dans les spécifications techniques harmonisées de référence :

EN 14351-1 :2006 + A2 :2016
EN 16034 :2015

sont appliquées et que le produit satisfait à toutes les exigences prescrites.

Quiconque présente ce certificat doit également produire in extenso la déclaration des performances du produit établie par le fabricant, ou son représentant désigné établi dans la zone économique européenne, et les spécifications techniques de référence.

Ce certificat est délivré le 27 octobre 2021, il se substitue au certificat précédemment délivré le 05 octobre 2020 et, sauf retrait ou suspension, demeure valide tant que les conditions précisées dans la spécification technique de référence ou les conditions de fabrication en usine ou le contrôle de la production en usine ne sont pas modifiés de manière significative.

Ce certificat comporte 2 pages.

La liste des certificats délivrés par le CSTB est tenue à jour au CSTB.

Délivré à Champs sur Marne, le 27 octobre 2021.

Pour le CSTB
Pour le Président

Florent LYON

**RMETIC ABSOLU BP1 et BP3
1 et 2 vantaux**

Blocs-portes extérieurs pour piétons avec performance de résistance au feu

Performances du produit de construction :

Caractéristique	Performances
Résistance au feu	E30 / EI ₁ 30 / EI ₂ 30

Catégorie d'utilisation :

Tous usages

Descriptif des composants

	Références	Certificats de constance des performances du produit
Paumelles	CLEMENSON INDUSTRIE Soudaroc Acier	0333-CPR-020011 0333-CPR-020013
Serrures	REELAX R24, SYSTER 3, SYSTER 4, R2003, PITCHOUNETTE, R2000, R25, STAR 5, SYSTER 5, SYSTER 575, R2005, R27, SYSTER 7 MUEL CLUB 124, CLUB 2003, STR 3, STR 4, CLUB 2000, CLUB 125, CLUB 505, CLUB 2005, STR 5, STR575, CLUB 127, STR7	--
Garniture d'étanchéité à chaud de l'huissierie	ODICE Palusol PM	--
Garniture d'étanchéité à l'air de l'huissierie	FRANCEM 327412 (vantaill principal) 259-0415 (vantaill semi-fixe)	--